



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 5 décembre 2012

Communiqué de presse

L'analyse de la gestion des salaires de la SSEB est close

Le rapport de l'inspection des finances sur la gestion des salaires de la SSEB ne relève pas d'élément nouveau, les erreurs relatives aux années 2007 et 2010 dans l'application des taux de cotisations des assurances sociales en particulier ayant été corrigées. Cette nouvelle analyse démontre que les critiques répétées sur la gestion de la fondation SSEB ne sont pas fondées.

Conclusions de l'analyse mandatée par la Commission des finances et de gestion

En avril 2012, un audit demandé par la DSAS sur la gestion de la SSEB et la prise en charge des résidents avait donné des résultats globalement satisfaisants. Des propositions relatives à une meilleure transparence de l'organisation ont déjà été mises en œuvre.

De nouveaux reproches à l'encontre de la direction de l'institution formulés par le député Ueli Johner ont conduit la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil à demander un contrôle de l'Inspection des finances (IF). Ce contrôle a porté uniquement sur la gestion des salaires de l'institution, l'IF ayant constaté que les contrôles fiduciaires effectués entre 2007 et 2011 étaient dûment commentés et validés.

L'IF relève que les erreurs dans l'application des taux de cotisations des assurances sociales étaient dues à des erreurs de paramétrage. La nouvelle organisation mise en place depuis plus d'une année devrait permettre de prévenir de telles situations. Les prélèvements indus ont été remboursés aux collaborateurs en avril 2011.

L'IF recommande encore au Service de la prévoyance sociale d'attirer l'attention des fiduciaires sur l'importance du contrôle arithmétique et de les sensibiliser, ainsi que les institutions subventionnées, à une approche critique du contrôle interne et des outils de gestion utilisés. Les services de l'Etat concernés par la surveillance des institutions finaliseront une communication dans ce sens.

La DSAS est satisfaite des résultats de cette nouvelle analyse concernant la gestion de la SSEB et espère que l'institution pourra maintenant se consacrer entièrement à la prise en charge de ses résidents.

Contacts

—

DSAS, Maryse Aebischer, cheffe du service de la prévoyance sociale, T +41 26 305 29 68 (15h00-16h00)

Michel Losey, Président de la Commission finances et gestion, T +41 79 600 08 13 (11h00-12h00 et 13h00-14h00)

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, Conseillère scientifique, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38